

20
22

DOSSIER DE PRESSE
BUDGET PRIMITIF

Vendredi 17 décembre 2021



DEUX-SEVRES.FR

DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

79

SOMMAIRE

- **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE**
2022 : un budget d'engagements pour le territoire et les Deux-Sévriens 3

- **INTRODUCTION**
2022 : des grands projets, l'ambition d'une assemblée départementale
pour les porter, un budget consolidé pour les réaliser 4

- **LES GRANDS CHIFFRES
DU BUDGET 2022** 7

- **LES GRANDS INVESTISSEMENTS 2022** 11

- **LE BUDGET PRIMITIF EN CHIFFRES
ET EN ACTIONS** 15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE SYNTHÈSE

2022 : un budget d'engagements pour le territoire et les Deux-Sévriens

« 2022 donne le coup d'envoi pour notre territoire d'une politique ambitieuse pour notre département, une politique dans la continuité du précédent mandat avec des innovations et des impulsions nouvelles. Ce budget 2022 est l'incarnation de nos choix et de nos ambitions pour les Deux-Sèvres et les Deux-Sévriens », souligne Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres lors du vote du budget primitif 2022, vendredi 17 décembre 2021, à la Maison du Département à Niort.

Et Thierry Marolleau, 1^{er} vice-président en charge des finances et des bâtiments de poursuivre : **« La solidité financière de notre collectivité nous permet de maintenir un haut niveau d'investissement pour l'amélioration du cadre de vie des Deux-Sévriens soit plus de 50 millions d'euros »**. Le budget primitif 2022 du Département s'élève quant à lui à 391,46 millions d'euros.

Chef de file des solidarités, le Département consacrera 57,3 % de son budget soit 224,38 millions d'euros à l'enfance-famille, aux personnes en situation de handicap, à l'insertion, à l'habitat et aux personnes âgées. **« Protéger et soutenir les personnes vulnérables demeurent gravés au cœur de nos actions. En 2022, le budget dédié à la protection de l'enfance enregistre une augmentation de 2 millions d'euros par rapport à celui de 2021, les 1^{res} Rencontres annuelles sur la protection de l'enfance seront organisées en novembre prochain et le Schéma de l'autonomie 2022-2025 définira les grandes priorités du Département et de ses partenaires en matière d'accompagnement et de prise en charge des personnes en perte d'autonomie incluant des initiatives originales »**, détaille Coralie Dénoués.

En 2022, le Département s'engage devant et pour les Deux-Sévriens au travers de **8 grands rendez-vous** au service de l'aménagement du territoire et de son attractivité, du développement des infrastructures routières, du tourisme, de l'autonomie des personnes âgées, des collèges, de la jeunesse, de la protection de l'enfance et des circuits courts.

Par ailleurs, le Département, premier partenaire des communes, rencontrera l'ensemble des maires deux-sévriens le 25 janvier 2022. Lors de cette journée, la collectivité leur présentera sa nouvelle politique territoriale. 45 millions d'euros seront consacrés, dont 5,65 millions d'euros en 2022, aux projets d'investissement des communes et des EPCI sur la mandature 2022-2028 contre 27 millions d'euros précédemment.

20 22

DES GRANDS PROJETS, L'AMBITION D'UNE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE POUR LES PORTER, UN BUDGET CONSOLIDÉ POUR LES RÉALISER.



Ce **budget primitif 2022** est le premier budget de la mandature. Il porte en lui l'héritage des six dernières années et les grands projets des six prochaines.

Le travail de fond mené lors du mandat 2015-2021 a permis au Département des Deux-Sèvres de renouer avec la stabilité et la santé financière. C'est cette solidité qui a permis à la collectivité de faire face à la crise sanitaire et de disposer d'une force de frappe suffisante pour en atténuer les dégâts collatéraux.

Aujourd'hui, le Département des Deux-Sèvres a les moyens de ses ambitions pour le territoire et un exécutif engagé pour nourrir **une action publique de proximité, réactive et innovante.**

“ **Assez vaste pour porter les grandes politiques publiques et proche pour être à l'écoute de ses administrés, notre Département décide, agit pour accompagner les Deux-Sévriens tout au long de leur vie. Le Département est au cœur des préoccupations du quotidien et pleinement investi dans les grands enjeux de demain.** ”

**CORALIE
DÉNOES**

*Présidente du Conseil
départemental des Deux-Sèvres*

Doté d'un budget de plus de 391,46 millions d'euros, le Département des Deux-Sèvres accompagnera et protégera les Deux-Sévriens. **57,3 % du budget seront dédiés aux secteurs de l'enfance et de la famille, à l'insertion et à l'habitat, aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.** Un pourcentage révélateur des priorités de la collectivité : les solidarités demeurent gravées au cœur de son action.

Cette année, les actions engagées en 2020 et 2021 vont être poursuivies notamment le Plan Santé 79 pour que notre démographie médicale permette à chacun de se soigner, le déploiement de la fibre pour un débit Internet performant pour tous et partout sur le territoire.

Mû par la volonté d'améliorer le cadre de vie des Deux-Sévriens, le Département des Deux-Sèvres maintiendra en 2022 un haut niveau d'investissement. Une enveloppe de 50,48 millions sera dévolue aux **4 piliers de l'ambition départementale : la solidarité, l'aménagement du territoire, l'éducation et l'attractivité.**

■ L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE TERRITORIALE



En juin dernier, le Département des Deux-Sèvres s'est engagé à garantir aux communes une continuité dans l'aide du Département. Premier partenaire des communes et des EPCI pour l'aménagement de leur territoire, la collectivité départementale ira au-delà de sa promesse en présentant en 2022 un dispositif renforcé. Le nouveau dispositif, baptisé "**territoires en action**", est bien plus qu'un simple toilettage des dispositifs précédents. Il est plus simple, plus clair, plus audacieux et sans aucun doute plus intéressant pour les collectivités.

C'est un acte politique fort. Il témoigne de l'importance de la relation entre le Département et les communes ainsi que leur groupement.

“ **Avec une santé et une stabilité financière retrouvées, notre Département a les moyens de ses ambitions pour le territoire.** ”

THIERRY MAROLLEAU
*1^{er} Vice-Président
en charge des Finances
et des Bâtiments*

Concrètement, au titre de la solidarité départementale, le Département fait, sur la mandature 2022-2028, **un chèque de 18,3 millions d'euros aux communes** pour financer leurs investissements du quotidien. Ce fonds marque tout l'attachement du Département pour les communes des Deux-Sèvres, de la plus petite à la plus grande.

Par ailleurs, le Département prend l'engagement de financer à hauteur de **27 millions d'euros les projets communaux et intercommunaux** qui feront l'objet de *Contrats Ambition Deux-Sèvres* établis entre le Département et les collectivités.

Ces nouveaux *Contrats Ambition* porteront sur des investissements locaux, fléchés sur les priorités départementales et qui seront le fruit des concertations et d'une co-construction entre les élus de terrain.

2022 lance le coup d'envoi d'innovations et d'impulsions nouvelles. Cette année, la collectivité donne **8 grands rendez-vous aux Deux-Sévriens (parmi lesquels la nouvelle politique territoriale)**. Ils sont la traduction des engagements pris par l'Assemblée départementale le 29 novembre dernier lors de la présentation des orientations budgétaires.

Dès 2022, les Deux-Sévriens ont rendez-vous avec :

Le dynamisme et la modernité

La solidarité et l'innovation

La citoyenneté et la responsabilité

L'attractivité et l'ambition.

L'AGENDA 2022 : LE DÉPARTEMENT DONNE RENDEZ-VOUS AUX DEUX-SÉVRIENS EN 8 DATES

Lors de cette nouvelle mandature, le Département des Deux-Sèvres présentera devant les Deux-Sévriens l'avancement de ses engagements pris pour les Deux-Sévriens. « **Je souhaite que la population ait une visibilité sur l'avancée des grands dossiers du Département et qu'elle interroge la collectivité** », souligne Coralie Dénoues.

Aussi, huit grands rendez-vous dont les modalités seront dévoilées ultérieurement attendent les Deux-Sévriens en 2022 :

- ▶ **EN JANVIER**, un point sera fait sur l'appui aux territoires et plus précisément la nouvelle politique territoriale renforçant le couple Département-communes. Parallèlement, une campagne nationale pour attirer de nouveaux habitants dans les Deux-Sèvres sera lancée ;
- ▶ **EN FÉVRIER**, focus sur les infrastructures routières avec l'éventuel transfert des routes nationales au Département et la présentation du nouveau Schéma routier départemental ;
- ▶ **EN MARS**, le numérique et le tourisme se partageront la scène : pari tenu pour le fibrage des zones couvertes par Poitou Numérique et démarrage de la campagne de promotion touristique Destination Deux-Sèvres ;
- ▶ **EN AVRIL**, afin d'accompagner au mieux les personnes âgées, le Schéma de l'autonomie 2022-2025 présentera ses grandes priorités ;
- ▶ **EN JUIN**, la grande étude sur l'avenir des collèges publics sera rendue publique. Missions zéro carbone et adaptation aux effectifs pour les établissements où se construit la jeunesse deux-sévrienne ;
- ▶ **EN SEPTEMBRE**, culture, sport et citoyenneté pour une jeunesse épanouie et épaulée notamment avec la mise en œuvre d'une plate-forme dédiée aux stages de 3^e en entreprises ;
- ▶ **EN NOVEMBRE**, les 1^{res} Rencontres annuelles sur la protection de l'enfance pour faire naître des solutions nouvelles et interroger les politiques mises en place ;
- ▶ **EN DÉCEMBRE**, présentation du Projet alimentaire territorial (PAT) pour plus de goût, plus de local et des filières de production mieux structurées.

LES GRANDS CHIFFRES **DU BUDGET 2022**

BUDGET PRIMITIF

ENFANCE-FAMILLE
17,3 %

**PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP**
13,7 %

**INSERTION
HABITAT**
13,2 %

PERSONNES ÂGÉES
13,1 %

391,46
MILLIONS €

SDIS
4,4 %

**COLLÈGES ET ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**
7,3 %

**DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL,
ENVIRONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ**
7,6 %

MOYENS GÉNÉRAUX
8,2 %

**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
ET NUMÉRIQUES**
7,3 %

**MOUVEMENTS FINANCIERS,
DETTES ET AUTRES CHARGES**
7,9 %

Chef de file des solidarités, le Département des Deux-Sèvres dédie, en 2022, **57,3 % de son budget, soit 224,38 millions €** aux secteurs suivants :

ENFANCE-FAMILLE
..... 67,58 M€

**PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP**
..... 53,64 M€

INSERTION-HABITAT
..... 51,73 M€

PERSONNES ÂGÉES
..... 51,43 M€

Et 167,08 millions € à :

**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
ET NUMÉRIQUES**
..... 28,39 M€

**DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL,
ENVIRONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ**
..... 29,88 M€

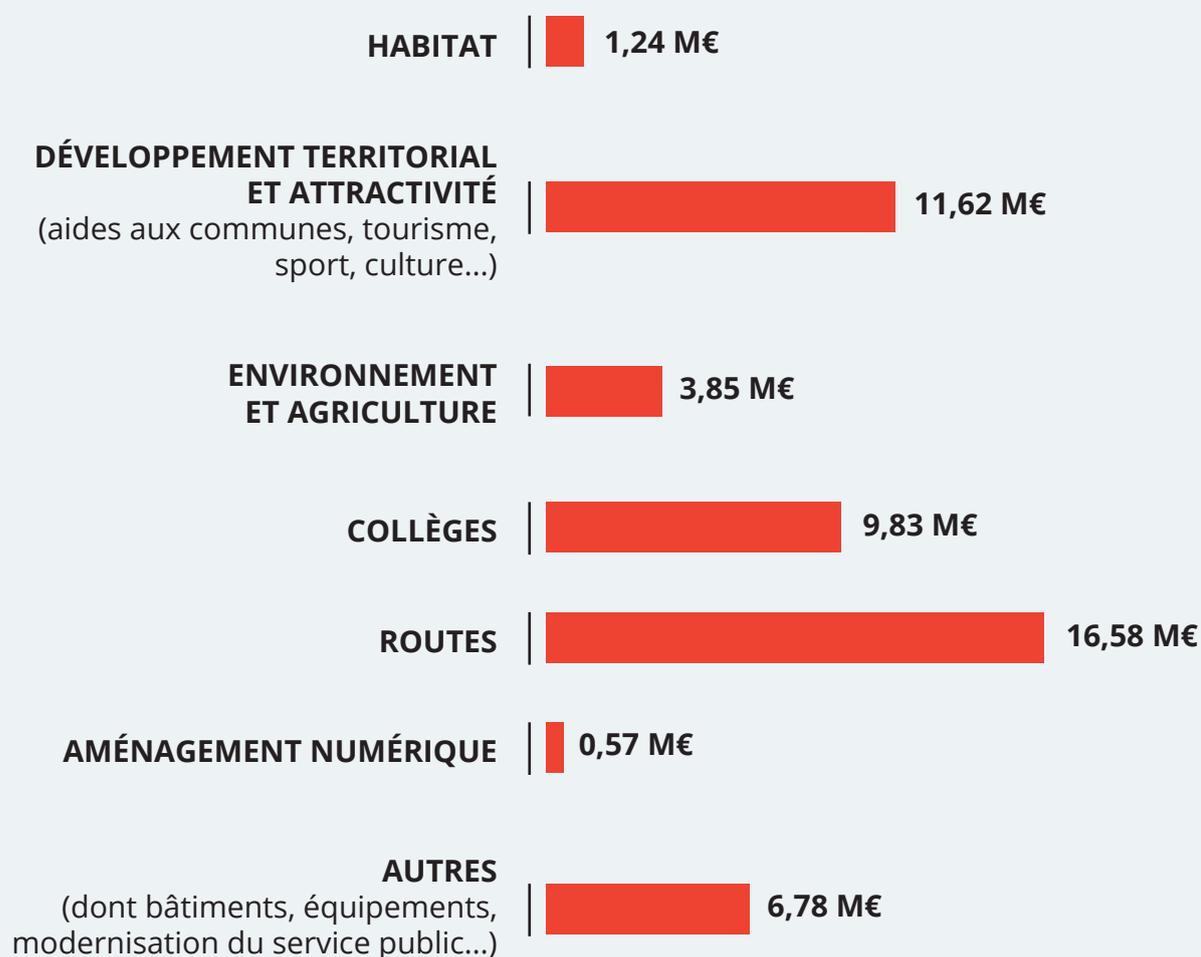
**COLLÈGES ET ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**
..... 28,61 M€

SDIS
..... 17,14 M€

**MOUVEMENTS FINANCIERS,
DETTES ET AUTRES CHARGES**
..... 31 M€

MOYENS GÉNÉRAUX
..... 32,06 M€

50,48 M€ D'INVESTISSEMENTS





LES GRANDS
INVESTISSEMENTS
2022

BUDGET PRIMITIF

LES ROUTES

FIN DE CHANTIER POUR LA DESSERTE DU CENTRE HOSPITALIER NORD DEUX-SÈVRES ET POURSUITE DE LA MODERNISATION DE LA SÉVRIENNE

Au travers de son réseau routier de plus de 4000 km, **le Département est l'acteur majeur de la mobilité du quotidien** offrant un maillage territorial sans équivalent dans un territoire marqué par la ruralité. Même si la loi NOTRe a dépossédé la collectivité de sa compétence en matière de transport scolaire (sauf le transport scolaire adapté), les routes départementales constituent le réseau de mobilité du quotidien dont les usages tendent à évoluer.

Concomitamment à une réflexion sur un schéma pluriannuel du réseau routier départemental concernant les habitants, les entreprises et les acteurs publics du territoire, le Département des Deux-Sèvres investira **16,5 millions d'euros** dans les infrastructures routières.

DESSERTE DU CHNDS

Conduite sous la maîtrise d'ouvrage du Département des Deux-Sèvres qui en est le seul financeur, la création d'une liaison routière entre Noirterre et le Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres a débuté en septembre 2021.

→ **Objectif de cette nouvelle voie : faciliter l'accès au CHNDS depuis Thouars.**

Le projet d'un coût de 6,5 millions d'euros pour la collectivité consiste en la création d'une voie départementale de 4,2 km accessible au nord sur la RD 938 ter près de Noirterre par un carrefour avec une zone centrale pour les mouvements tourne-à-gauche et au sud directement sur le giratoire d'accès au centre hospitalier sur la RD 725. Un carrefour est également identifié au croisement entre le projet et la RD 148 (Noirterre – Faye-l'Abbesse).

→ **En 2022, le Département engagera la somme de 4,16 millions d'euros** pour les travaux de terrassement de cette future RD4 dont la mise en service est annoncée pour fin mai 2022.

LA SÉVRIENNE

Après la mise en service en mai 2021 d'un créneau de dépassement entre Chaignepain et la RD 110, les premiers travaux d'aménagement du créneau entre Maisonnay et Bois Roger débiteront en 2022. Un pont sera construit pour permettre aux usagers de la RD 105 de passer sous le futur créneau. Des portions de voies latérales et des travaux de concessionnaires seront également menés.

→ **Pour cela, le Département investira en 2022 la somme de 3,5 millions d'euros**

Cette modernisation (aménagement en 3 voies avec 2 voies + 1 de dépassement) **permettra de faciliter le trafic des transporteurs, de fluidifier le trafic et de le sécuriser.** En effet, l'importance du trafic (10 000 véhicules par jour dont 25 % de poids-lourds) implique notamment de multiples manœuvres de dépassement et les traversées de Maisonnay, Chaignepain et La Presle où les carrefours avec les RD 105, RD 110, RD 173 et l'échangeur de la RN 10 se révèlent très accidentogènes.

→ **Coût total du chantier : 13,2 millions d'euros pour le Département qui bénéficie d'un financement de la Région.**



LES COLLÈGES

INVESTIR POUR BÂTIR DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE



Parallèlement à l'étude bâtiminaire engagée sur l'ensemble des collèges du territoire ayant pour objectifs une adaptation aux effectifs et la neutralité carbone en 2050, le Département poursuit son investissement à hauteur de **9 millions d'euros en faveur de bonnes conditions d'apprentissage pour les collégiens.**

Une enveloppe de **1,2 million d'euros** sera notamment consacrée aux études de conception jusqu'au dossier de consultation des entreprises pour les restructurations lourdes des collèges Gérard-Philippe et Philippe-de-Commynes.

Construit et mis en service au début des années 70, le collège Philippe-de-Commynes (capacité d'accueil : 500 élèves) connaîtra plusieurs phases de travaux avec pour fil rouge **l'amélioration de la fonctionnalité des lieux et l'inscription dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale de ses bâtiments.**

→ Coût total du chantier pour le Département : **9,3 millions d'euros.**

Construit et mis en service en 1968 pour une capacité de 500 élèves, le collège Gérard-Philippe connaîtra lui aussi plusieurs phases de travaux avec pour objectifs :

- ▶ améliorer la fonctionnalité des espaces en particulier ceux affectés à la restauration ;
- ▶ optimiser la performance technique et environnementale des bâtiments ;
- ▶ permettre un phasage dans le temps des projets et une adaptation des bâtiments à l'évolution des effectifs.

Dans un second temps, comme pour le collège Philippe-de-Commynes, le bâtiment dédié à l'externat fera l'objet de travaux intérieurs et d'un traitement thermique de l'enveloppe.

→ Coût total du chantier pour le Département : **8,6 millions d'euros.**

Une enveloppe de **6,5 millions d'euros** sera dédiée aux travaux de mise aux normes (sécurité, incendie, hygiène, etc.), de pérennité des bâtiments et des équipements, d'économies d'énergies, d'accessibilité pour les Personnes en situation de handicap, d'amélioration des conditions de travail des agents et de la fonctionnalité des collèges. Les principaux travaux concerneront la réfection de chauffage et de rénovation énergétique des bâtiments pour les collèges de Mauzé-sur-le-Mignon et d'Airvault. Des équipements de cuisine sont aussi prévus pour les collèges Pierre-et-Marie-Curie à Niort et François-Villon à Saint-Varent.

LE TERRITOIRE

PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES COMMUNES POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES DEUX-SÉVRIENS



Après consultation des communes sur leurs besoins et enjeux, le Département impulse un nouveau dispositif de soutien afin **d'accompagner la transformation du territoire avec un double objectif de solidarité et de développement**. Cette nouvelle politique d'intervention tient compte dans sa programmation des rythmes des collectivités depuis le décalage des mandats territoriaux et s'articule autour de 2 axes :

- ▶ un fonds de solidarité départementale avec une dotation forfaitaire de solidarité à destination des communes adossée à la durée du mandat municipal 2020-2026 ;
- ▶ un dispositif Ambition Deux-Sèvres avec des thématiques identifiées par le Département et pouvant faire l'objet d'appels à projets continus ou ponctuels pour les communes, EPCI et syndicats, adossé au mandat départemental (2021-2028).

C'est bien d'une nouvelle génération de contrat dont il s'agit. Un contrat thématique, au cas par cas, qui fixe une ambition pour chaque projet.

En plus de cette nouvelle politique territoriale 2022-2028 à laquelle **le Département consacre en 2022 un budget de 5,65 millions d'euros**, la collectivité départementale poursuit sa mission essentielle d'aménageur du territoire. En 2022, **elle investira 7 millions d'euros** en faveur de la qualité de vie en Deux-Sèvres.

Son action se concrétisera par :

- ▶ Le paiement des subventions au titre des différents dispositifs à savoir CAP 79 destiné aux investissements portant sur l'aménagement communal, le Contrat départemental pour l'attractivité territoriale (CDAT) 2017-2020 qui soutient les projets porteurs d'attractivité, CAP Relance 2021 destiné au soutien de l'investissement local ;
- ▶ Le versement de la participation de la Banque des territoires aux communes au titre du programme Petites Villes de demain ;
- ▶ Le soutien au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Deux-Sèvres, à la Banque d'information radiophonique des Deux-Sèvres, l'agence technique départementale ID79 ingénierie départementale.

La collectivité par ses nombreux dispositifs participe à la revitalisation des communes tout en dynamisant l'économie locale. Le Département a depuis 2015 **investi 37 millions d'euros pour le développement de plus de 1700 projets** qui ont mobilisé des centaines d'entreprises deux-sévriennes.

LE BUDGET PRIMITIF
EN CHIFFRES
ET EN ACTIONS

BUDGET PRIMITIF

LE BUDGET PRIMITIF 2022 EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

ENFANCE-FAMILLE

- ✓ **884 ENFANTS CONFIEÉS ACCUEILLIS** (hors mineurs non accompagnés).
- ✓ **AUGMENTATION DE 2 MILLIONS** du budget pour l'enfance par rapport à celui de 2021.
- ✓ **17,2 MILLIONS D'EUROS** pour la rémunération des 250 assistants familiaux qui accueillent 510 enfants.
- ✓ **CRÉATION DE 6 PLACES PÉRENNES** pour les enfants victimes de violences, atteints du trouble du comportement ou descolarisés ainsi que 4 places de répit pour ceux accueillis chez des assistants familiaux.
- ✓ **1,5 MILLION D'EUROS** pour accompagner la parentalité dans l'objectif du maintien de 60 enfants dans leur milieu familial ou famille élargie plutôt que le placement en structure.
- ✓ **50 LIEUX D'ACCUEIL** (AMS, RMS et points d'accueil) sur l'ensemble du territoire et **700 AGENTS DÉDIÉS** à la protection de l'enfance et de la famille.

PERSONNES AGÉES

- ✓ **8210 BÉNÉFICIAIRES** de l'APA à domicile ou en établissement.
- ✓ Adoption et mise en œuvre du **SCHÉMA POUR L'AUTONOMIE 2022-2025** avec la création de la Maison départementale de l'autonomie.
- ✓ **18 MILLIONS D'EUROS** consacrés à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes à domicile ou au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), de l'aide ménagère ou de l'aide aux repas.
- ✓ **1,6 MILLION D'EUROS** pour la revalorisation des salaires des intervenants à domicile.
- ✓ Nouvel appel à projets pour la construction – réhabilitation de **26 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES** (habitat regroupé) afin de favoriser le maintien à domicile et la mixité intergénérationnelle avec la prise en compte des jeunes en insertion professionnelle.

INSERTION

- ✓ **5943 FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA** en novembre 2021.
- ✓ En 2020 et 2021, la crise sanitaire a augmenté le reste à charge pour le Département de **22 MILLIONS D'EUROS** et les 50 % de non-compensation ont été dépassés.
- ✓ **781 000 EUROS** pour le financement des contrats aidés.
- ✓ **170 CDIE** signés depuis 2018.
- ✓ **100 000 EUROS** pour l'accompagnement de l'insertion des 18-25 ans.
- ✓ **4,5 MILLIONS D'EUROS** pour les actions d'insertion (aide à la mobilité, à la garde d'enfants, chantiers d'insertion...).

PERSONNES HANDICAPÉES

- ✓ **35 000 DEUX-SÉVRIENS** ont un droit ouvert auprès de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH)



- ✓ **17 MILLIONS D'EUROS** pour l'accompagnement à domicile via le versement de la Prestation de compensation du handicap (PCH) et les services d'accompagnement à domicile.
- ✓ **1327 PERSONNES** bénéficieront de la **PCH** en 2021 contre 1284 en 2020.
- ✓ **3,95 MILLIONS D'EUROS** pour financer les 12 Services d'accompagnement à la vie sociale et Services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés en Deux-Sèvres.
- ✓ **1099 PERSONNES** en situation de handicap accueillies au sein d'établissements financés par le Département : foyers de vie, foyers d'hébergement, EHPAD, établissements ou services d'aide par le travail.
- ✓ **102 AGENTS** en situation de handicap au sein de la collectivité.
- ✓ **1,8 MILLION D'EUROS** pour le transport adapté de 365 enfants en situation de handicap vers leur établissement scolaire.

SANTÉ

- ✓ **7,6 MÉDECINS GÉNÉRALISTES** pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 8,8).
- ✓ **600 000 EUROS** pour le Plan santé 79 visant à attirer les professionnels de santé en Deux-Sèvres : bourses pour les études, financement de 5 Maisons de santé pluridisciplinaires et d'une dizaine de projets de télémédecine.

BUDGET PARTICIPATIF

- ✓ **434 000 EUROS** pour la réalisation des derniers projets.
- ✓ **700 IDÉES** déposées, **80 PROJETS ÉLUS** par les Deux-Sévriens et un financement du Département de 1,3 million d'euros.

SDIS

- ✓ **1662 SAPEURS POMPIERS** et **47 CENTRES D'INCENDIE** et de secours.
- ✓ **17,1 MILLIONS D'EUROS** pour la contribution départementale.
- ✓ Financement intégral de la prime de feu.

AGRICULTURE ET APPROVISIONNEMENT LOCAL

- ✓ **1,5 MILLION D'EUROS** pour la valorisation et la promotion des activités agricoles, le développement des exploitations et le soutien à la transmission-installation.
- ✓ **120 000 EUROS** pour la poursuite du dispositif d'aides au développement de la vente directe. 71 projets ont d'ores et déjà été soutenus pour un montant de 200 000 euros.
- ✓ **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL** pour la mise en adéquation de l'offre alimentaire locale, la distribution et la consommation - Présentation du PAT fin 2022.
- ✓ **116 000 EUROS** pour la Banque alimentaire.
- ✓ **1,16 MILLION D'EUROS** pour la qualité et la garantie sanitaire des cheptels deux-sévriens et des produits locaux via le laboratoire Qualyse.



ENVIRONNEMENT

- ✓ Création d'un groupe de travail **DÉVELOPPEMENT DURABLE**.
- ✓ Révision du schéma départemental des **ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)** : 29 sites labellisés ENS en Deux-Sèvres soit 2 000 hectares.
- ✓ **80 000 EUROS** pour le dispositif ECORCE pour « Enquêter, Connaître, Observer, Rêver, Comprendre les Enjeux » à destination des classes de CM1 et CM2. Depuis 2013, plus de 6 000 élèves ont participé.
- ✓ **200 000 EUROS** pour la plantation de haies dans le cadre de l'appel à projets « Haies et plantations en Deux-Sèvres ». 50 km de haies plantées depuis 2019.

HABITAT

- ✓ **2,32 MILLIONS D'EUROS** dédiés à l'habitat des jeunes et personnes âgées, l'accès et le maintien à domicile et à la transition énergétique.
- ✓ Ouverture de la **MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT** au cours du 1^{er} trimestre.
- ✓ **1520 PROPRIÉTAIRES** aux revenus modestes aidés en 4 ans pour adapter leur logement à la perte d'autonomie ou lutter contre la précarité énergétique dans le cadre du programme Habiter mieux.
- ✓ **120 000 EUROS** pour accompagner la transition énergétique (développement de nouvelles filières et des énergies renouvelables) des collectivités et des particuliers.

EAUX ET RIVIÈRES

- ✓ **600 000 EUROS** pour les syndicats de rivières, les institutions de gestion et le suivi de la qualité des eaux.
- ✓ **1,5 MILLION D'EUROS** pour sécuriser la desserte en eau potable et préserver la qualité de l'eau.

TOURISME

- ✓ **5 MILLIONS DE NUITÉES** par an (hors pandémie) et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel sur tout le territoire.
- ✓ **+15 %** pour la croissance de l'activité touristique pour août 2021 par rapport à août 2020.
- ✓ Un nouveau schéma départemental de **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2022-2028** avec pour piliers les itinérances douces, le développement durable, l'agri-tourisme, l'immersion dans la visite, les expériences ludiques et interactives.
- ✓ **30 000 EUROS** pour les animations annuelles du Château de Saint-Mesmin, l'un des sites touristiques les plus fréquentés du département.
- ✓ **30 000 EUROS** pour soutenir les professionnels du tourisme dans leur démarche de développement durable dans le cadre du dispositif Fonds tourisme durable de l'ADEME pour lequel le département est lauréat.
- ✓ **300 000 EUROS** pour une campagne de communication en faveur de l'attractivité du territoire à destination du marché touristique et de l'emploi.
- ✓ **40 000 ENTRÉES** payantes supplémentaires générées dans les sites de visite du territoire grâce au chèque Escapades.

ZOODYSSÉE

- ✓ **118 000 EUROS** pour l'alimentation et les soins vétérinaires des animaux.
- ✓ Travaux pour **GRAINE D'ODYSSÉE** (ouverture en 2022) et travaux pour l'**ODYSSÉE OUTRE-MER** (ouverture en 2023).
- ✓ **EFFECTIFS CROISSANTS** pour les élevages conservatoires de visons d'Europe et d'outardes canepetières.

MOBILITÉS DOUCES

- ✓ **292 CIRCUITS BALISÉS** « randonnée en Deux-Sèvres ».
- ✓ Élaboration du **SCHÉMA DES RANDONNÉES** (pédestres, équestres, VTT).
- ✓ **+ DE 400 000 VISITEURS** « Terra Aventura » depuis juin 2017, 40 parcours dont 6 à vélo créés par le Département depuis juillet 2020 avec une fréquentation de près de 14 000 cyclistes.
- ✓ Aménagement depuis fin 2018 de **140 KM DE NOUVELLES VÉLOROUTES**.
- ✓ **AUGMENTATION ANNUELLE** de la fréquentation des itinéraires structurants de 24 % en moyenne depuis septembre 2019.
- ✓ **220 000 EUROS** pour l'aménagement d'une passerelle prolongeant la voie verte à Bressuire.
- ✓ Réalisation d'une **VÉLOROUTE ENTRE MAULÉON ET LA VENDÉE**.

CULTURE ET SPORT

- ✓ **32 FESTIVALS** et **16 SAISONS CULTURELLES** par an sur le territoire deux-sévrien.
- ✓ **117 000 EUROS** pour la formation musicale des jeunes Deux-Sévriens. En 2021, près de 2 800 élèves ont bénéficié de l'enseignement dispensé par les 3 conservatoires et les écoles de musique.
- ✓ Renforcement de la présence territoriale de la **MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE** des Deux-Sèvres auprès des bibliothèques et naissance d'un Schéma départemental de lecture publique.
- ✓ **172 000 EUROS** pour la restauration et la conservation des monuments historiques publics. En 2021, 16 chantiers ont été soutenus pour un montant de 140 000 euros.
- ✓ **35 000 EUROS** en soutien aux musées.

- ✓ **58 000 EUROS** pour le développement du sport en milieu scolaire.
- ✓ **50 000 EUROS** pour 11 structures favorisant la pratique sportive des personnes en situation de handicap.



NUMÉRIQUE

- ✓ **800 000 EUROS** pour la poursuite de l'aménagement numérique.
- ✓ **PRÈS DE 55 000 PRISES FTTH** sur 23 communes et 195 sites prioritaires raccordés à la fibre optique lors du premier semestre 2022.
- ✓ **100 % DU TERRITOIRE FIBRÉ** fin 2025.

ROUTES

- ✓ **OUVERTURE EN MAI 2022** de la nouvelle voie d'accès au Centre hospitalier nord Deux-Sèvres. Coût total du chantier pour le Département des Deux-Sèvres : 6,5 millions d'euros.
- ✓ **3,5 MILLIONS D'EUROS** pour les travaux d'aménagement du créneau entre Maisonnay et Bois Roger (RD 948).
- ✓ **5,67 MILLIONS D'EUROS** pour le maintien d'un réseau routier de qualité. Entre 2015 et 2021, près de 1000 km de routes départementales ont fait l'objet de grosses réparations soit 25 % du réseau départemental.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ✓ **5,65 MILLIONS D'EUROS** dans le cadre de la nouvelle politique territoriale alliant solidarité et développement.
- ✓ **1 700 PROJETS SOUTENUS** depuis 2015 pour un montant total de subvention de plus de 37 millions d'euros et la mobilisation de centaines d'entreprises deux-sévriennes.
- ✓ **82 900 EUROS** pour le programme « Petites Villes de demain », 18 ont été désignées par l'État : appui en ingénierie, mise en réseau, outils et expertises sectorielles. Le Département en accompagne 11.
- ✓ **390 000 EUROS** pour le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) dont le rôle est d'assurer la promotion des politiques publiques, l'information sur la réglementation et ses évolutions, faciliter l'accès des porteurs de projets à une ingénierie de qualité.
- ✓ **400 000 EUROS** pour ID 79 ingénierie départementale, agence technique départementale créée à l'initiative du Département à laquelle adhèrent 160 communes et 8 EPCI.
- ✓ **50 000 EUROS** pour les radios locales D4B, Radio Val d'Or, Collines et Radio Gâtine.

ÉDUCATION

- ✓ **9 MILLIONS D'INVESTISSEMENT** pour le parc bâtimentaire.
- ✓ **782 500 EUROS** pour le sport, la culture, la découverte professionnelle et de l'apprentissage, la citoyenneté.
- ✓ **12 000 EUROS** pour la lutte contre le gaspillage alimentaire (meubles de tri, bars à salades).
- ✓ **1,8 MILLION DE REPAS SERVIS** chaque année et 47 % de produits locaux par assiette.
- ✓ **514 400 EUROS** pour le renouvellement informatique et le développement d'outils collaboratifs.
- ✓ **3,6 ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES** pour 10 élèves (supérieur à la moyenne nationale).
- ✓ **4 RÉSIDENCES ARTISTIQUES** dans 4 collèges.
- ✓ **9 ÉMISSIONS RADIOS** par an réalisées par les collégiens et pilotées par le Département en partenariat avec les radios locales.
- ✓ **310 700 EUROS** pour l'enseignement supérieur et **615 900 EUROS** pour l'Institut francophone de formation au cinéma animalier avec en 2022 la concrétisation de la mastérisation des diplômés d'université.

CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet

Département des Deux-Sèvres

06 63 21 57 51

delphine.peronnet@deux-sevres.fr

